

# Liberté, neutralité, laïcité avec Pierre Kahn

Pierre Kahn, docteur en philosophie et en sciences de l'éducation et professeur des universités émérite en sciences de l'éducation à l'université de Caen Normandie, est venu partager avec les lycéens de Gambier leurs questions autour de la loi de 1905, dite loi de séparation de l'Église et de l'État, dans le cadre de la Semaine de la laïcité, qui a toujours lieu autour du 9 décembre, jour où la loi a été promulguée.

Sur la base d'une séance de questions-réponses très concrète : « **A l'école laïque, les élèves peuvent-ils parler de religion ?** » ou d'affirmations comme « **Être laïque, c'est surtout être athée** », le philosophe a instauré le dialogue et construit chaque élément de réponse. « **La laïcité est un principe de liberté. La loi de 1905 n'est pas une loi d'interdiction. Son premier article garantit la liberté individuelle de croyance et de conviction. Le deuxième article garantit la neutralité de l'État.** »

En 2014 et 2015, Pierre Kahn a coordonné le groupe d'experts chargé auprès du Conseil supérieur des programmes de la rédaction des nouveaux programmes moral et civique. Ses recherches portent sur l'histoire de l'école en France et notamment sur les questions relatives à la laïcité.



Pierre Khan, professeur émérite de l'université de Caen est venu parler laïcité avec les lycéens de Gambier. Ouest-France